

Aller à l'université coûte la peau des fesses

Un universitaire luxembourgeois coûte deux fois plus cher. Carine Lecomte se rallie au vieux combat de Josy Arens pour combattre cette inégalité.

● **Christian VAN HERCK**

Les chiffres sont implacables : l'accès à des études supérieures coûte deux fois plus cher pour un jeune de la province de Luxembourg que pour un jeune de Liège ou de Bruxelles. En moyenne, un étudiant d'Arlon doit parcourir 90 km pour se rendre sur son campus, lorsque son pote liégeois en fait moins de dix. Ce constat oblige 76 % des étudiants de la province de quitter leur arrondissement pour poursuivre leurs études, contre moins de 10 % pour les Liégeois et les Bruxellois.

Ce constat défavorable engendre l'obligation de trouver un

hébergement à proximité du lieu de scolarisation, ce qui signifie un surcoût important. Des études ont calculé qu'en moyenne, le budget annuel consacré à un étudiant « non-koteur » est de 4 211 €, alors que celui d'un « koteur » est de 9 046 €, soit plus du double.

Le problème est soulevé depuis 1997 par le député wallon cdH et bourgmestre d'Attert. Aujourd'hui, il est rejoint dans son combat par une autre députée wallonne, MR cette fois, l'Arlonaise Carine Lecomte.

Prendre en compte le temps de déplacement dans l'octroi des kots publics

La députée a déposé l'année dernière une première proposition de résolution. « *Il faut que les pouvoirs politiques prennent conscience, explique la MR, que les étudiants « koteurs », issus de certaines régions, en particulier de la nôtre, sont très défavorisés s'ils veulent poursuivre leurs études supérieures. La pauvreté d'offre d'enseignement supérieur dans notre région explique principale-*

ment ce phénomène ».

Des jeunes de notre province pourraient être obligés, faute de moyens, à renoncer à entreprendre des études supérieures, ou de ne pas pouvoir suivre leur premier choix en se rabattant sur des études dispensées près de chez eux.

« *À partir du moment où il y a une nécessité impérieuse de louer un logement dans le chef de certains étudiants, poursuit Carine Lecomte, il serait normal, dans l'octroi des kots publics, que l'état subventionne le surcoût en tenant compte du temps de déplacement effectué* ».

L'argent des parents luxembourgeois arrive in fine dans les poches de propriétaires, restaurateurs ou commerçants des villes universitaires. Pour notre province, c'est ce qu'on peut appeler « une double peine ».

Carine Lecomte a relancé à la fois le Parlement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en déposant deux autres textes qui seront étudiés très prochainement. ■

Pour un jeune sportif de haut niveau, c'est la galère !

Les jeunes qui veulent percer dans leur sport sont logés à la même mauvaise enseigne que les étudiants. Michèle et Guy Daxhelet, de Waltzing, peuvent être fiers d'avoir amené leurs

deux enfants, Laurent-Olivier et Caroline, sur le toit du tennis belge. Pour arriver à atteindre le rang de série A² belge, la famille n'a compté, ni son temps, ni son argent, ni le nombre de km parcou-

rus dans tous les coins de Belgique, d'Europe et du monde. Très vite, le jeune sportif de la province est confronté à un manque de compétitions intéressantes,

de sparring-partners d'entraînement, voire de clubs disposant de structures d'entraînements valables. C'est vrai pour tous les sports.

Dans ce domaine aussi, le sportif qui habite à proxi-

mité d'une grande ville dispose d'une énorme longueur d'avance sur le sportif luxembourgeois. Le jeune sportif de la province est extrêmement défavorisé. ■CVH

«Je ne sais pas quand, mais j'y arriverai»

Pendant les 17 ans qu'il a passés au parlement fédéral, Josy Arens a porté ce dossier et s'est battu concernant les kots étudiants. «En 2014, j'ai été élu à la Région wallonne, explique le cdH. J'ai alors téléphoné à plusieurs reprises au président de mon parti pour insister sur le fait que ce dossier devait

figurer dans la DPR (Déclaration de politique générale du Gouvernement wallon), ce qui a été acquis (page 63), proposant même que cette aide puisse se faire sous forme de réduction d'impôt».

Comme cela n'allait pas assez concrètement à son goût, Josy Arens a déposé une proposition de résolution. «Je mets la

pression tant que je peux pour faire examiner ce texte en commission du logement, continue le bourgmestre attertois. C'est une question de temps, mais j'y arriverai. Cette thématique de logements étudiants abordables relève d'une grande importance en matière d'accès démocratique aux études». ■

CVH